



SAUVEGARDE ESSOR 10



Compte Administratif 2022

Centre Educatif et d'Insertion Professionnel

34 Rue Jules Ferry
10430 ROSIERES-PRES-TROYES

☎ : 03-25-45-16-33

✉ : ceip@se10.fr

Directeur d'établissement : Frédéric BATTU

Directeur Administratif et Financier : Mathieu LEMARCHAND

Table des matières

Présentation de l'Association	4
A. <i>Qui sommes-nous ?</i>	4
B. <i>Les valeurs et missions</i>	4
C. <i>Établissements et services gérés par l'organisme gestionnaire</i>	5
D. <i>Les conventions collectives</i>	6
E. <i>Le site internet</i>	6
F. <i>Coordonnées de l'Association</i>	6
Présentation de l'établissement	7
A. <i>Fiche signalétique de l'établissement</i>	7
B. <i>Le Compte Administratif</i>	7
C. <i>Personnes habilitées à représenter l'établissement</i>	7
Le rapport d'activité.....	8
I. LES DONNEES STATISTIQUES	8
1. <i>Activité en nombre de journées</i>	8
2. <i>Évolution mensuelle de l'effectif sur l'année</i>	10
3. <i>Répartition $\left(\frac{♀}{♂}\right)$ - moyenne d'âge</i>	10
4. <i>Nombre de sorties – nombre d'entrées – ancienneté moyenne dans l'établissement</i>	10
5. <i>Origines géographiques des orientations</i>	10
II. L'ACTIVITE, L'ACCOMPAGNEMENT, LA PRISE EN CHARGE	11
1. <i>La vie institutionnelle</i>	11
2. <i>Les activités éducatives et pédagogiques</i>	13
III. LES MOYENS POUR LES PRISES EN CHARGE	31
1. <i>Les ressources humaines</i>	31
2. <i>Les ressources matérielles</i>	34
IV. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE	36
1. <i>Rappel du Plan d'Amélioration de la Qualité (PAQ) :</i>	36
2. <i>Actions prévues sur l'année par le PAQ</i>	36
V. CONCLUSIONS DU RAPPORT D'ACTIVITE	37

1. <i>Points forts</i>	37
2. <i>Points d'amélioration</i>	37
3. <i>Prospectives</i>	38

Présentation de l'Association

A. Qui sommes-nous ?

L'AASEAA-SE10, Association privée (loi de 1901) sans but lucratif.

Créée en 1943, pour répondre à un besoin, énoncé par l'Etat, de centres d'accueil gérés par des associations privées pour mineurs vagabonds (circulaire du 29 septembre 1942), Monsieur VASSART, Procureur de la République à Troyes, crée le service Social de Sauvegarde dont il assume la présidence. Aujourd'hui, l'AASEAA-SE10, ce sont plus de 300 collaborateurs et encadrants dans 11 établissements spécialisés, chacun ayant sa propre direction et sa propre organisation.

C'est donc une Association multi-établissements dotée d'une Direction Générale commune incluant une Direction Administrative et Financière et une Direction des Ressources Humaines.

Le Siège Social de l'association est situé au Domaine de l'Essor à Rosières (Aube).

L'AASEAA-SE10 en quelques chiffres :

- 80 ans d'expérience
- 11 établissements, 14 sites et lieux d'activités
- 20 000 enfants pris en charge en 10 ans
- 280 collaborateurs
- Un budget annuel de 15 M€
- Une présence sur tout le département de l'Aube

B. Les valeurs et missions

➤ ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Selon ses statuts actuels datant de 2015, l'AASEAA-SE10, affiliée à la CNAPE, a pour but « la prise en charge de populations rencontrant des difficultés comportementales et d'adaptation sociale ».

L'association a une durée de vie illimitée.

La finalité de son action est l'accès à l'autonomie des personnes qui sont confiées à ses structures.

L'AASEAA-SE10 agit dans le cadre des textes législatifs et réglementaires applicables à ses structures dont la loi 2002-02 rénovant l'action sociale et médico-sociale, la loi du 05 mars 2007 réformant la protection de l'enfance et la loi du 14 mars 2016 complétant celle du 05 mars 2007. L'association s'engage dans le respect de la charte des droits et liberté des personnes accueillies (arrêté du 09 octobre 2003) et des 12 engagements départementaux de tous les établissements et services de la protection de l'enfance à garantir une prise en charge de qualité.

Son action est individualisée, adaptée à chaque personne selon ses besoins et ses difficultés dans tous les domaines, éducatif, psychologique, scolaire, de formation professionnelle, d'insertion et d'hébergement.

Afin d'améliorer la qualité globale de ses prestations, l'association s'est engagée en 2020 dans la démarche continue de la qualité.

Dans le cadre de la réécriture de son projet associatif, l'association redéfinit ses valeurs, missions et les objectifs stratégiques dans lesquels devront s'inscrire les établissements et services. Ces missions, valeurs et objectifs ont été validés par le conseil d'administration du 16 décembre 2020 :

➤ LES VALEURS :

- ✓ L'humanisme :
 - Le respect, la dignité et l'intégrité des personnes
 - La bienveillance et bienveillance (l'écoute et l'empathie)
 - L'inclusion sociale (lutte contre l'exclusion)
- ✓ L'engagement :
 - Citoyen et militant
 - Innovant et créatif
- ✓ La solidarité :
 - Justice
 - Partage

➤ LES MISSIONS :

- ✓ Représenter l'Association (interne et externe)
- ✓ Gérer l'administration, vérifier le bon fonctionnement des établissements et services, et s'assurer du suivi du plan d'amélioration de la qualité
- ✓ Soutenir les bénéficiaires (les jeunes, les familles, les personnes en insertion, etc.)
- ✓ Soutenir et accompagner le développement, l'évolution des établissements et services

➤ LES OBJECTIFS STRATEGIQUES :

- ✓ Mettre le jeune au **centre du dispositif** (loi 2002-2, mars 2007 et mars 2016)
- ✓ Répondre aux **besoins universels et fondamentaux** de l'enfant, du bénéficiaire
- ✓ De passer de la promotion à **l'obligation de bienveillance**
- ✓ Rendre efficiente la **participation des personnes** accompagnées et développer la citoyenneté
- ✓ **Promouvoir l'Association et les Établissements** sur leur environnement et leurs partenaires
- ✓ Promouvoir **la santé**
- ✓ Promouvoir la **démarche qualité**, la prospective et l'innovation
- ✓ Inscrire les établissements et services dans une démarche globale de **développement durable** (économique, social et environnemental)

C. Établissements et services gérés par l'organisme gestionnaire

- Service d'Insertion par l'Activité Économique
Domaine de l'Essor - CS 60400 - 10433 ROSIÈRES Cedex
- Centre Éducatif et d'Insertion Professionnelle
Domaine de l'Essor - CS 60400 - 10433 ROSIÈRES Cedex
- Foyer des Jeunes
Domaine de l'Essor - CS 60400 - 10433 ROSIÈRES Cedex
- Appartement Thérapeutique « Le Pavillon »
Allée des vendangeurs - 10420 LES-NOES-PRES-TROYES
- Unité Spécifique pour Mères Adolescentes

- 44 ter rue Pasteur - 10420 LES-NOES-PRES-TROYES
- Centre Éducatif Fermé
Larivour - 10270 LUSIGNY-SUR-BARSE
- Service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel « Le Passage »
24 boulevard du 14 Juillet - 10000 TROYES
- Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert
Domaine de l'Essor - CS 60400 - 10433 ROSIÈRES Cedex
- Service d'Intervention Éducative Renforcée et de Guidance Parentale dans le placement de l'enfant
Domaine de l'Essor - CS 60400 - 10433 ROSIÈRES Cedex
- Service d'Investigation Éducative de la Sauvegarde de l'Enfance de l'Aube
Domaine de l'Essor - CS 60400 - 10433 ROSIÈRES Cedex
- La Prévention Spécialisée
Domaine de l'Essor - CS 60400 - 10433 ROSIÈRES Cedex
- Maison d'Enfants à Caractère Social « La Chênaie »
16 rue aux Chênes – 10130 ERVY-LE-CHATEL

D. Les conventions collectives

Convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966 et la Convention collective nationale des ateliers et chantiers d'insertion du 31 mars 2011.

E. Le site internet

<http://se10.fr/>



F. Coordonnées de l'Association

Association Aubeoise pour la Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes
 Domaine de l'Essor
 CS 60400
 10433 ROSIERES Cedex
 Tél. : 03 25 45 16 48
 Fax : 03 25 45 16 51
 Mail : contact@se10.fr

Présentation de l'établissement

A. Fiche signalétique de l'établissement

Établissement :	CEIP
Directeur :	Frédéric BATTU
Agrément :	CD10 / ASE
Capacité agréée :	72
Type de fonctionnement :	Internat / Externat / Séquentiel
Tranche d'âge :	De 12 à 21 ans

B. Le Compte Administratif

Il est établi selon le cadre normalisé du Décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière, et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

C. Personnes habilitées à représenter l'établissement

Le Président : Gérard COLLARD, élu le 26 juin 2015, par délégation du bureau à représenter l'Association AASEAA-SE10.

Le Directeur Général : Sylvain BROCHETON, par délégation du Président du 21 février 2018.

Le rapport d'activité

I. LES DONNEES STATISTIQUES

1. Activité en nombre de journées

	N-2	N-1	N	Dont urgence	Fugues (nuit)	Hospitalisations (nuit)
Capacité autorisée	72	72	72	1		
Nombre de journées d'ouverture	365	365	365			
Nombre de journées théoriques	26 280	26 280	26 280			
Nombre de journées retenues	22 338	22 338	22338			
Nombre de journées réalisées	20 003	17 808	17777			
Ecart réalisées/retenues	89,55%	79,72%	79,58%			

Commentaires : Le niveau d'activité du CEIP s'est maintenu au même niveau que l'année 2021, à quelques journées près. L'établissement peine à retrouver une activité satisfaisante. Il convient donc de constater un nouveau déficit d'activité après plusieurs exercices sans résultat excédentaire.

Par ailleurs, compte tenu du profil des jeunes accueillis (en grande difficulté voire dans des situations complexes) nous constatons une phase parfois longue de non adhésion au placement, de conduites d'évitement et parfois d'attraction par un environnement proche qui conduisent à constater un nombre de fugues important tout au long de l'année.

Concernant la sous-activité structurelle, il a paru nécessaire de présenter un plan d'action visant à en infléchir la trajectoire. C'est aussi l'occasion de répondre au besoin du département concernant l'accueil de jeunes filles.

Les objectifs principaux sont :

- Faire l'activité attendue au budget prévisionnel.
- Réduire les déficits constatés (tant en ce qui concerne la gestion réglementée que la partie en gestion propre)
- Porter le nombre de places installées à 64, soit 4 places supplémentaires par rapport au places constatées en août 2022 à l'arrivée du nouveau directeur. (Pour rappel, avec 40 places occupées par des jeunes confiés par les services du CD10 et 22 places dédiées à des demandes des départements extérieurs, l'établissement pourrait réduire les déficits constatés sur les exercices précédents, voire retrouver l'équilibre financier).

Concernant les moyens :

- Un ancien logement de fonction sera transformé (après travaux) en un pavillon permettant d'accueillir 4 jeunes en semi-autonomie.
- Un travail de révision de la procédure d'admission vise à améliorer les temps de traitement des demandes formulées par les services sociaux.
- Un dialogue avec le CD10 demande à être réengagé pour traiter des sujets touchant à l'activité (prise en charge de public spécifiques tel que les jeunes filles, les places disponibles et les orientations, les délais, ...

Les travaux à effectuer sur ce nouveau pavillon, la réorganisation des unités de vie pour accueillir les jeunes filles dans de meilleures conditions, le fait de « geler » l'accueil de nouveaux garçons auront donc eu un impact sur la fin de l'année 2022 et probablement jusqu'en avril ou l'établissement devrait retrouver un niveau d'activité de 62 jeunes, idéalement.

Notons enfin, pour conclure sur ce point, que le service de la semi-autonomie accueille des jeunes en appartements. C'est effectivement une bonne chose pour proposer une progression aux jeunes accueillis, sur les unités de vie de l'internat, dans un premier temps, en pavillon sous la forme d'un logement partagé visant la semi-autonomie (4 jeunes avec chambre individuelle partagent le pavillon) dans un deuxième temps, et éventuellement, avant de préparer la fin de prise en charge en leur proposant une immersion plus autonome et individuelle en appartement. Cette perspective est variable suivant les années. Nous constatons que certaines années, plusieurs jeunes sont en capacité de réaliser cette expérience de prise en charge en fin de parcours, à d'autres périodes leur nombre est plus restreint. Les appartements sont donc tributaires des capacités des jeunes à s'inscrire dans ce type de prise en charge et le nombre de jeunes concernés peut donc varier.

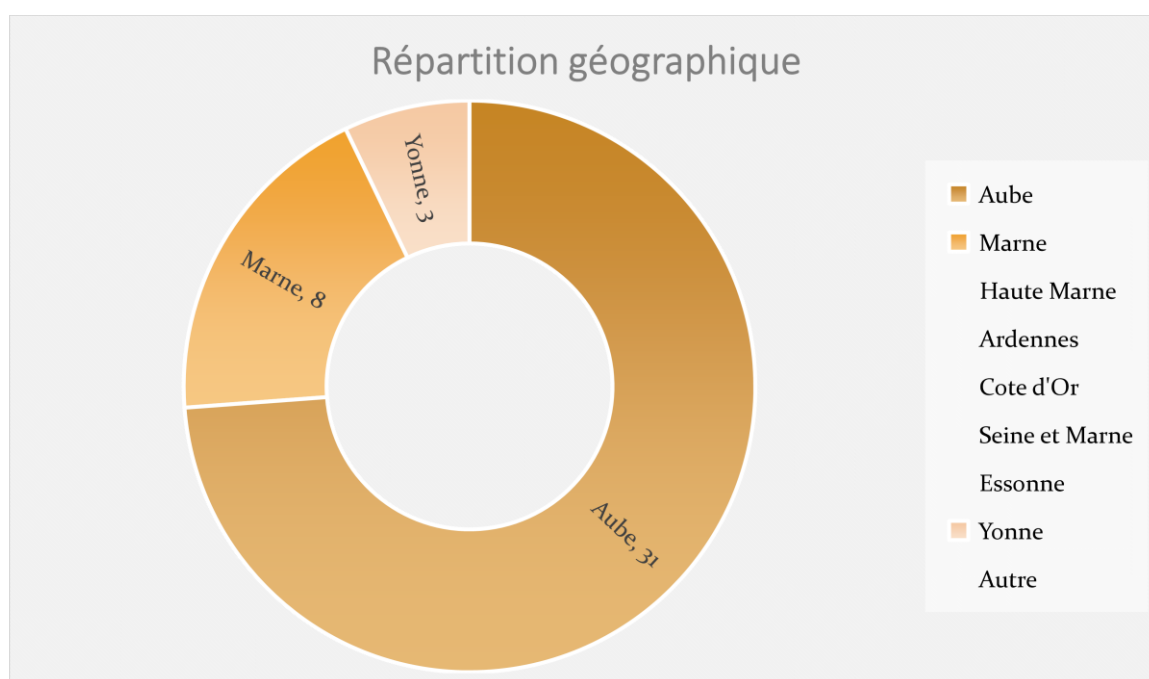
2. Évolution mensuelle de l'effectif sur l'année
3. Répartition ♀/♂ - moyenne d'âge
4. Nombre de sorties – nombre d'entrées – ancienneté moyenne dans l'établissement
5. Origines géographiques des orientations

Les jeunes confiés au CEIP en 2022 viennent en premier lieu de l'Aube. En effet 74 % des jeunes sont originaires du département.

Près de 20 % des jeunes accueillis cette année le sont à la demande des services ASE de la Marne. C'est donc le plus gros contingent des « départements extérieurs ». Il s'agit en général de mesures d'éloignement ou pour des situations de jeunes en situation de handicap (suite à une prise en charge en ITEP, par exemple).

Le troisième département, contributeur pour 3 jeunes sur 2022, est le département de l'Yonne.

Le recrutement est donc plutôt régional.



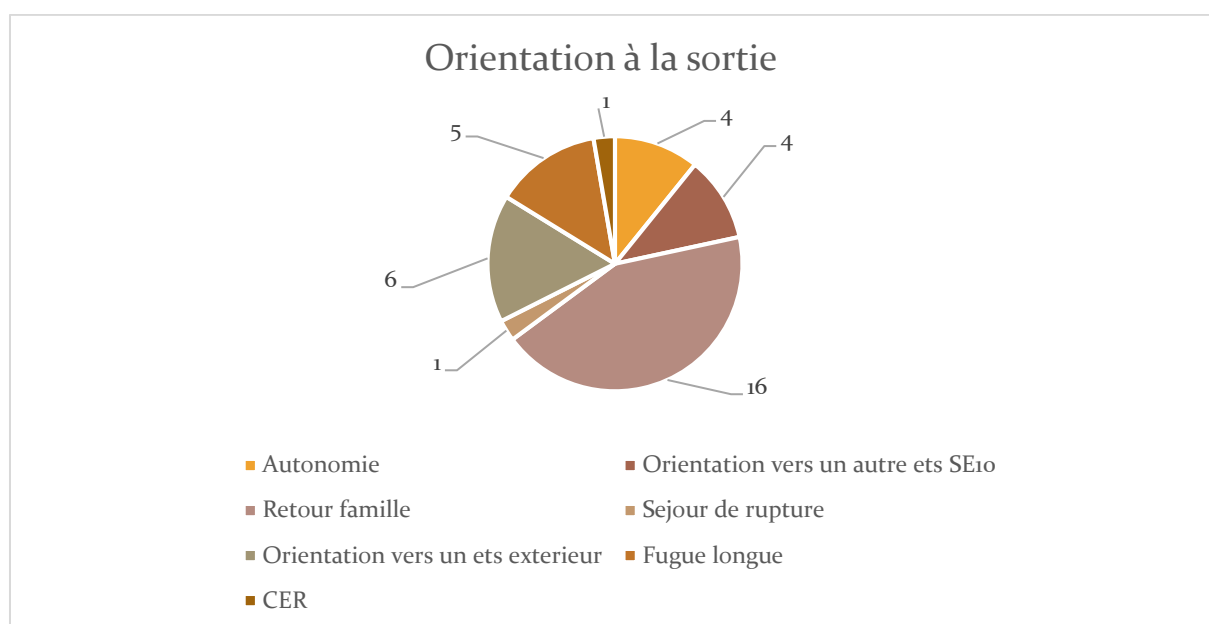
Concernant les orientations 2022 à la sortie de l'établissement, il ressort que pour près de la moitié des jeunes accueillis au CEIP, c'est le retour en famille qui est envisagé. Pour un peu plus de 13 % des jeunes, c'est un départ de l'établissement qui a été travaillé en visant autonomie (la plupart du temps en ayant préalablement cherché et trouvé un hébergement et un emploi).

Les orientations vers un autre établissement de la Sauvegarde ou vers un établissement extérieur à l'association représente plus d'un quart des orientations à la sortie.

Les fugues longues correspondent principalement à des orientations de jeunes qui n'ont pas été effectives (le jeune devait se présenter pour l'admission, il est resté au domicile familial et finalement la fin de prise en charge a été actée).

Un séjour de rupture a été mis en place pour un jeune et il a été convenu que le jeune ne réintégrerait pas le CEIP.

Enfin, pour un autre jeune, face aux difficultés rencontrées, il a été proposé par la PJJ une orientation en CER pour une période de 22 semaines. Au 31 décembre 2022 le jeune était donc en CER et le CEIP s'est engagé à réintégrer le jeune à la fin de cette période (retour en 2023).



II. L'ACTIVITE, L'ACCOMPAGNEMENT, LA PRISE EN CHARGE

1. La vie institutionnelle

Aux dires des personnes présentes dès le début de l'exercice 2022, il semble que l'on peut qualifier cette année, d'année de transition.

Probablement du fait qu'un directeur présent depuis le 1^{er} juillet 2021 quittera son poste le 27 juin 2022. Une période d'intérim sera alors assurée par le directeur général avant l'arrivée d'un directeur au 1^{er} août 2022.

Il est également à noter qu'un des chefs de service éducatif, dans la structure depuis plusieurs années, connaîtra une mobilité interne au sein de l'association. Il sera remplacé quelques semaines durant par

une candidate qui ne souhaitera pas poursuivre sur le poste. Un chef de service éducatif expérimenté prendra ses fonctions au 1^{er} octobre 2022.

Ces précisions visent à rappeler les mouvements au niveau de l'équipe d'encadrement et l'inévitable impact pour les salariés du CEIP.

Par ailleurs, sur le plan éducatif, la difficulté de trouver un personnel qualifié a amené l'établissement à se tourner vers des gens de bonne volonté désireuses de s'investir auprès des jeunes. Partant de cet état de fait, les Chefs de service éducatif ont déployé beaucoup d'effort pour proposer un étayage au personnel éducatif dans le but de l'accompagner à donner du sens au quotidien institutionnel ce qui, in fine, lui permet d'élaborer des actions aussi modestes qu'elles soient, dans le but de satisfaire les besoins fondamentaux des jeunes qui ont été confiés.

Enfin, pour compléter le volet institutionnel, la seconde partie de l'année à viser à déterminer les orientations prioritaires pour l'année 2022-2023. Ces perspectives ont été présentées à l'ensemble de l'équipe du CEIP début septembre et couvraient les principaux champs de la Maison d'Enfants :

- Educatif
- Externat
- La santé et la prévention
- Le Pôle des Services Techniques
- L'organisation
- Les aspects RH

Parmi les actions engagées sur ce second semestre, il peut être retenu par exemple :

- La reprise du **dialogue avec les services ASE** pour permettre au directeur nouvellement arrivé de faire connaître son diagnostic à sa prise de poste et prendre connaissance des attentes du département quant à la prestation du CEIP. Ces rencontres auront lieu dans un premier temps entre le directeur du CEIP et la Responsable des RSE de l'Aide sociale à l'Enfance, élargi ensuite aux Chefs de service éducatif du CEIP. Il s'agit donc d'un espace constructif permettant d'ajuster la qualité de la prise en charge.
- Le **Pôle des Services Techniques** aura contribué à la réalisation d'un **état des lieux des chambres des jeunes**, afin d'évaluer les travaux à effectuer pour améliorer les conditions d'accueil des jeunes et des espaces de travail des salariés. Les travaux ont été engagés fin septembre, unité par unité. Le PST aura, à cette occasion, été fortement mobilisé.

L'autre action prioritaire, menée sur cette dernière période de l'année 2022, a été de préparer la **Commission de sécurité** du 27 octobre 2022. Disons que ce qui devait être fait a été réalisé, puisque la décision de la Commission a conduit à la poursuite de l'activité sur l'ensemble des bâtiments, à l'exception du gymnase qu'il a fallu fermer.

- Les questions relatives à la **Commission d'admission**, à la gestion des **fugues** et au traitement des **Evènements Indésirables** se sont imposées rapidement comme des sujets majeurs et il a donc été rendu nécessaire de réviser les conditions de réalisation de l'instance et les outils de suivi. Ainsi la Commission d'admission est maintenant organisée autour de trois entretiens de préadmission avec le jeune et sa famille sur la même demi-journée. Le directeur et le Chef de service des Ateliers rencontre le jeune et sa famille ainsi que le travailleur social qui l'accompagne. Un deuxième entretien a lieu avec un chef de service éducatif et un éducateur. Enfin, un dernier entretien avec l'une des psychologues a lieu avec le jeune.

En ce qui concerne les Fugues et les Evènements indésirables, il s'agit d'utiliser les supports déjà existant et d'améliorer l'effectivité de leur suivi. En sensibilisant sur le rôle essentiel des équipes éducatives et des surveillants de nuit dans la gestion de ces deux suivis.

- Enfin, une action modeste mais toutefois effective, a été menée afin d'apporter des éléments de compréhension aux équipes éducatives de l'internat concernant le cadre administratif et juridique de la Protection de l'Enfance. Une **intervention conjointe de la Protection Judiciaire de la Jeunesse** avec Mme LEGHAIT-GEORGET (directrice territoriale adjointe PJJ) et Mr KRAMP (directeur du STEMO de Troyes) **et de l'Aide Sociale à l'Enfance** avec Mme CHANZY (RSE) a eu lieu sur le site de Rosières-près-Troyes. Selon les éducateurs présents cette intervention a été jugée utile, pour tout dire, certains n'ayant aucune connaissance sur ce sujet, pourtant essentiel. Cette intervention ouvre la voie à d'autres interventions que ce soit avec la PJJ ou avec l'ASE, dans le but de poursuivre une information de qualité auprès du personnel éducatif de l'établissement.

Bien que partiels, ces éléments indiquent la volonté de l'équipe qui a été constituée après l'été d'engager l'établissement dans un travail en lien avec les services extérieurs à l'établissement tout en mobilisant à l'interne les ressources techniques, éducatives, d'accompagnement et de soin pour répondre aux besoins des jeunes.

2. Les activités éducatives et pédagogiques

Quelques actions éducatives menées en 2022

La difficulté de trouver un personnel qualifié a amené l'établissement à nous tourner vers des gens de bonne volonté désireuses de s'investir auprès de nos jeunes. Partant de cet état de fait, nous avons déployé beaucoup d'effort pour proposer un étayage à notre personnel dans le but de l'accompagner à donner du sens au quotidien institutionnel ce qui, in fine, lui permet d'élaborer des actions aussi modestes qu'elles soient, dans le but de satisfaire les besoins fondamentaux des jeunes qui nous sont confiées.

Au-delà de ces actes ou actions éducatives liées à la quotidienneté, qui ne sont pas toujours « nobles », visibles encore moins quantifiables mais permettent de répondre aux besoins physiologiques, de santé, de protection et surtout au méta besoin de sécurité, des projets éducatifs ont été élaborés pour inscrire nos jeunes dans une perspective plus large telles que :

- **La valorisation de soi** : pendant plusieurs semaines, une action sur l'estime et la valorisation de son image a été menée auprès de filles du groupe Savoie en partenariat avec une esthéticienne. A travers des séances de soins et de bien-être, de maquillage et de conseils divers et variés, cette professionnelle a sensibilisé nos jeunes sur la nécessité de prendre de soin de son image et par ricochet de son identité intime.
- **Mise en mot** : durant l'été 2022, des ateliers d'écriture animés par deux éducateurs du CEIP en collaboration avec une association troyenne qui utilise la musique comme support de médiation éducative, ont été mis en place. L'objectif était de proposer à certains jeunes d'exprimer leurs ressentis, de raconter leur histoire de vie, leur quotidien, ... à travers un texte qu'ils pouvaient par la suite et avec l'aide d'un professionnel, mettre en musique. Ces ateliers ont permis aux jeunes se produire devant leurs pairs et l'ensemble du personnel lors de la fête de Noël.
- **L'altérité en action** : en 2022, nous avons lancé les prémices d'un projet humanitaire dont nous espérons réaliser en 2024. En effet, le groupe Lorraine et Charente projette de mettre en place une collecte de fonds qui permettra de creuser deux puits d'eau au Sénégal. Cette action sera combinée d'une collecte des fournitures scolaires qui seront offertes aux écoles des localités visitées. Dans cette optique, avec l'aide de leurs éducateurs, les jeunes du CEIP ont confectionné des objets qu'ils ont vendu au marché de Noël d'Aix-en-Othe et ont récolté 180 euros. D'autres actions sont prévues à partir du mois de juin et nous espérons que le déplacement au Sénégal et la rencontre avec

un autre environnement, une autre culture et une réalité, constituera le temps fort de notre projet.

Les temps de Vacances scolaires

En 2022, nous avons organisé sept séjours bien que caractérisés par un éclectisme dans le choix des activités et des lieux visités, leur organisation répond à une logique quasi immuable. Pendant les vacances d'Hiver et de Noël, nous partons à la montagne pour pratiquer les sports d'hiver et découvrir la montagne et ses spécificités.

En février 2022, un groupe est parti pendant une semaine dans le Jura pour faire essentiellement du ski, de la randonnée en raquette et de la luge.

Le camp de décembre à Pontarlier était structuré autour des mêmes activités.

Durant les vacances de pâques, nous avons séjourné en Moselle lors d'un camp qui poursuivait comme objectifs de sortir nos jeunes du contexte institutionnel et de les éloigner de leurs habitus pas toujours sains voire déstructurant. Eloignés de leur environnement, ils se montrent plus attentifs et à l'écoute des éducateurs ce qui permet d'élargir leurs perceptives à travers des découvertes culturelles, des lieux historiques ou des loisirs qui ne riment pas toujours avec le consumérisme.

Ainsi, au mois de juillet, un groupe s'est rendu dans le Vosges pour sillonner, un sac sur le dos et les « godasses » bien serrées, les sentiers de randonnée que propose ce massif.

Notre site de Riantec, en Bretagne, a pour habitude d'accueillir les camps estivaux.

En août 2022, trois camps ont été organisés. Le nombre de couchages disponibles (seize places en tout pour les jeunes et leurs encadrants) et notre groupe de « permanents » qui s'étoffe sans cesse (vingt-deux jeunes l'été dernier sans aucune solution d'hébergement au sein de leur famille) a constitué un défi en termes d'organisation. En effet, il a fallu mobiliser deux équipes de professionnels une à Riantec et l'autre au CEIP, alors que nos équipes étaient fortement réduites pour cause de congés estivaux.

En 2022, l'équipe éducative a organisé 54 jours de camps.

Ce sont 46 jeunes qui ont participé au moins une fois à un camp organisé par le CEIP.

Prince BENDA (Chef de service éducatif)

RAPPORT D'ACTIVITE EXTERNAT

Dispositif d'insertion « Les Ateliers » :

L'année 2022 a été marquée par la prolongation de la dynamique d'ancrage des jeunes au sein des ateliers techniques, avec l'affiliation directe à un parcours d'insertion. Au 31 décembre 2022, 31 jeunes ont été accompagnés au sein d'un atelier technique, soit une progression de 35% depuis le début de l'année. En parallèle, l'équipe a travaillé en mars avril 2022 à l'élaboration d'un projet de service, présenté à la direction le 01 avril 2022. Ce projet a mis l'accent sur l'importante d'adapter l'accompagnement professionnel aux problématiques de vulnérabilité des personnes accueillies, et de définir des stades progressifs d'accompagnement en fonction de la stabilisation des jeunes. Quatre stades ont été définis :

- **Médiation éducative** : le jeune fréquente l'atelier technique dans une démarche de réaffiliation et de remobilisation
- **Découverte** : le jeune fréquente l'atelier pour une démarche d'orientation professionnelle
- **Préformation- préprofessionnalisation** : le jeune acquiert des prérequis à un parcours certifiant
- **Professionalisation insertion** : le jeune prépare une certification et un accès à l'emploi

	MEDIATION	DECOUVERTE	PREPRO	PROF°- INSERTION
CUISINE	1	1	2	2
PEINTURE	3	1	0	0
ELECTRICITE	1		3	3
MENUISERIE	2		1	1
RESSOURCERIE	4			

L'accompagnement en atelier technique intègre aussi l'acquisition et le renforcement des savoirs de base : mathématiques, français, PSE, informatique, sport. Cette mission est assurée par trois éducateurs dédiés.

Les éducateurs techniques prennent conscience progressivement que leur cœur de métier évolue de plus en plus vers l'accompagnement renforcé des trois premiers stades, ce qui ancre leur mission technique dans un cadre psychosocial et une polyvalence renforcée. Pour

accompagner cette transition, 7 éducateurs d'externat ont pu suivre une formation dédiée à la mise en œuvre du projet personnalisé, afin de mieux appréhender la diversité des axes d'accompagnement d'un parcours.

Pour les 7 jeunes sortis en 2022 après un parcours d'insertion, l'accès à l'emploi se fait selon les modalités suivantes :

SITUATION D'EMPLOI	ESAT- EA	EMPLOI DIRECT	APPRENTISSAGE	FORMATION
EFFECTIF	3	1	2	1

Insertion professionnelle à l'issue d'un parcours en atelier

La prédominance des relais spécialisés d'insertion (ESAT, CFA) à l'issue du parcours en atelier technique au CEIP souligne le besoin de sécurisation et la vulnérabilité des publics accueillis. L'accès en emploi direct reste marginal, et ce malgré l'obtention d'une qualification.

Fin 2022, la perspective de faire évoluer les modes de financement des ateliers du CEIP se précise et oriente le dispositif selon des axes qui vont bousculer les pratiques des éducateurs, au plan du contrôle de l'assiduité associé à un meilleur repérage et positionnement du jeune au sein d'un parcours.

L'accompagnement des jeunes « hors projet » :

Pour un certain nombre de jeunes, l'accès au dispositif de scolarisation extérieure ou au dispositif des ateliers du CEIP reste impossible. Le nombre de jeunes dans cette situation, varie de 5 à 10 selon les flux d'entrée et de sortie. L'organisation du CEIP, qui reste articulé sur une passation quotidienne entre internat et externat complexifie la prise en charge de ces jeunes en journée, du fait de la concentration au sein d'un même espace pédagogique de jeunes présentant des vulnérabilités psychosociales, associées à des difficultés de stabilisation : difficulté de concentration, errance, refus d'accompagnement psychosocial dédié, conduites à risques, fugues récurrentes. La mise en place d'un espace de médiation éducative (espaces multiservices) répond très imparfaitement à cette situation pour les raisons évoquées, malgré la mise en œuvre d'accompagnement dédiés : médiation animale, art thérapie, ...

L'accompagnement de ces jeunes invite à une réflexion institutionnelle d'ensemble et à ouvrir des pistes de continuité internat- externat. Il paraît nécessaire d'envisager un

accompagnement spécifique de ce public à partir du groupe de vie qui reste pour eux l'ancrage identitaire premier. L'expertise développée sur ce thème par les MECS partenaires (Pavillon et Foyer des Jeunes) pourrait nourrir utilement l'évolution des pratiques internes.

Dispositif d'Accompagnement « Scolarité Extérieure » :

Le dispositif prend en charge l'accompagnement des jeunes de moins 18 ans en scolarité extérieure, les jeunes majeurs étant accompagnés spécifiquement par le groupe Normandie. La part des jeunes scolarisés varie selon les logiques de déscolarisation/rescolarisation inhérentes au public des MECS. Au total, 15 à 20 jeunes fréquentent un établissement scolaire en dehors du CEIP. La répartition au 31/12/2023 s'effectue selon les modalités suivantes :

	Collège	Lycée	ITEP/IME	Supérieur	E2C	EPIDE
Effectif	7	2	1	2	2	2

L'accompagnement consiste à réaliser une coordination de relais auprès des établissements scolaires, à accompagner les jeunes et leurs parents dans les choix d'orientation et à renforcer les connaissances scolaires (aide aux devoirs).

Les jeunes en scolarité peuvent évoluer vers une prise en charge en atelier, dans la cadre d'un choix d'orientation professionnelle privilégiant les métiers techniques. En 2022, deux jeunes ont fait ce choix après l'obtention du DNB.

L'accompagnement des parcours scolaires, assuré en 2022 par une éducatrice dédiée, présente des fragilités compte tenu de l'amplitude inhérente à cette mission (navette scolaire du matin et accueil périscolaire le soir). En mars 2023, le poste a été doublé par redéploiement interne.

Accès à la qualification et la certification

En 2022, 10 jeunes du CEIP ont obtenu une certification :

- 6 jeunes ont validé le Certificat de Formation Générale
- 2 jeunes ont validé le Diplôme National du Brevet
- 1 jeune a validé un bac technologique
- 1 jeune a validé le Titre Professionnel « Menuisier Poseur Installation » lors d'une session d'examen organisée par le CEIP.

Formation des adultes :

En 2022, le CEIP a formé des adultes selon deux axes :

- 15 adultes ont été formés sur la POEC « Electricien du Bâtiment » dans le cadre d'un marché de formation sous-traité par le CFA. Cette formation professionnalisante non diplômante a été prise en charge par l'éducateur technique de l'atelier électricité. Sur les 15 personnes formées, 14 sont en emploi pérenne 6 mois après la sortie. Cette action de formation a permis au CEIP de renouveler sa Déclaration d'Activité auprès de la Préfecture de Région et de bénéficier d'un statut de centre de formation.
- Le CEIP est missionné pour la formation de Sauveteur Secouriste du Travail, dans le cadre d'une convention avec le centre de formation MAGER PRO porteur de l'agrément. En 2022, près de quarante professionnels de l'AASEAA -SE10 ont été formés, soit en formation initiale, soit en recyclage.

Alain LANEZ (Chef de service Externat)

Les Invisibles

L'année 2022 est la troisième année consécutive d'accompagnement de stagiaires sur cette action.

Stage découverte : 15 jours sur un même domaine d'activité.

Stage chantier nomade : 3 jours de chantier avec des jeunes vivant en zone rurale en réhabilitant avec eux un lieu visible de tous sur leur commune. Partenariat CEIP/Dynamo/Mission locale du territoire.

Stage sur le chantier d'insertion SIAE : 2 périodes de stage de 15 jours pour se préparer à postuler en CDDI.

Le stage ALTER'CO – Alternance et Collaboration – Ce stage de 3 semaines est une collaboration entre le CEIP, DYNAMO et le stagiaire.

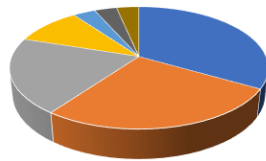
Son objectif est une préparation pour postuler sur un contrat d'apprentissage. Il est envisagé en bilan de stage découverte lorsque la recherche d'apprentissage est validée. Il permet au stagiaire d'être mieux armé pour défendre sa candidature. Plus de connaissances techniques et de vocabulaire professionnel grâce au stage en atelier, une préparation complète pour postuler en entreprise grâce au dispositif DYNAMO.

Indicateurs

Âge et genre

STATUT INVISIBLE		
Nombre de stagiaires	Nombre de stages	Âge
10	14	16 ans
8	11	17ans
6	7	18 ans
3	3	19 ans
1	1	20 ans
0	0	21 ans
0	0	22 ans
0	0	23 ans
1	1	24 ans
1	1	25 ans

REPARTITION DU PUBLIC AYANT
LE STATUT INVISIBLE PAR ÂGE



■ 16 ans ■ 17ans ■ 18 ans ■ 19 ans ■ 20 ans
■ 21 ans ■ 22 ans ■ 23 ans ■ 24 ans ■ 25 ans

STATUT INVISIBLE	
Femme	Homme
4	26

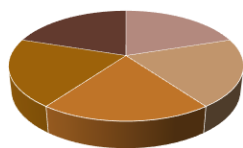
REPARTITION DU PUBLIC AYANT
LE STATUT INVISIBLE PAR GENRE



■ Femme ■ Homme

STATUT VISIBLE		
Nombre de stagiaires	Nombre de stages	Âge
0	0	16 ans
0	0	17ans
1	1	18 ans
1	2	19 ans
0	0	20 ans
1	1	21 ans
1	1	22 ans
1	2	23 ans
0	0	24 ans
0	0	25 ans

REPARTITION DU PUBLIC
AYANT LE STATUT VISIBLE PAR ÂGE



■ 16 ans ■ 17ans ■ 18 ans ■ 19 ans ■ 20 ans
■ 21 ans ■ 22 ans ■ 23 ans ■ 24 ans ■ 25 ans

STATUT VISIBLE	
Femme	Homme
2	3

REPARTITION DU PUBLIC
AYANT LE STATUT VISIBLE PAR GENRE

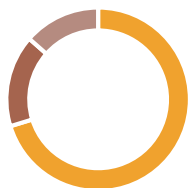


■ Femme ■ Homme

Âge et stage :

STATUT INVISIBLE											
	Total	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans	24 ans	25 ans
Découverte	26	10	8	7	3					1	1
ALTER'CO	6	2	3	1							
Nomade	5	1	1	2	1						
SIAE											

REPARTITION DU PUBLIC AYANT LE STATUT INVISIBLE SELON LE PARCOURS



■ Découverte ■ ALTER'CO ■ Nomade ■ SIAE

STATUT VISIBLE											
	Total	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans	24 ans	25 ans
Découverte	2						1	1			
ALTER'CO	0										
Nomade	1			1							
SIAE	2				1				1		

REPARTITION DU PUBLIC AYANT LE STATUT VISIBLE SELON LE PARCOURS

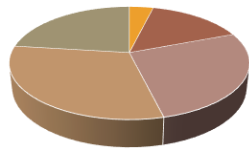


■ Découverte ■ ALTER'CO ■ Nomade ■ SIAE

Métier et stage :

INVISIBLE					
	Menuiserie	Plaquiste	Electricité	Peinture	Cuisine
Découverte	1	4	7	8	6
ALTER'CO			3	2	1
Nomade			3	5	
SIAE					

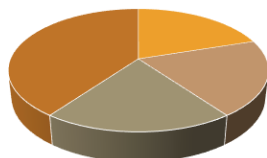
REPARTITION DES STAGES PAR ATELIER-PUBLIC AYANT LE STATUT INVISIBLE



■ Menuiserie ■ Plaquiste ■ Electricité ■ Peinture ■ Cuisine

VISIBLES						
	Menuiserie	Plaquiste	Electricité	Peinture	Cuisine	Espaces verts
Découverte	1				1	
ALTER'CO						
Nomade				1		
SIAE						2

REPARTITION DES STAGES PAR ATELIER-PUBLIC AYANT LE STATUT VISIBLE

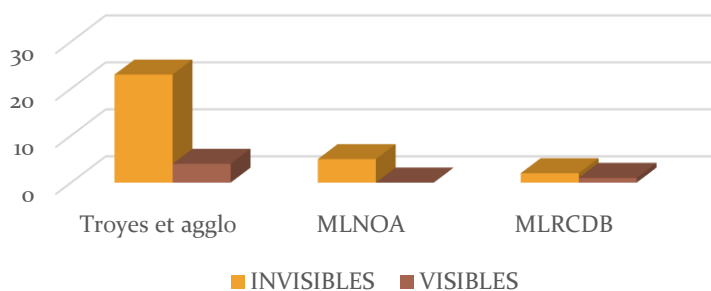


■ Menuiserie ■ Plaquiste ■ Electricité ■ Peinture ■ Cuisine ■ Espaces verts

Répartition géographique :

	INVISIBLES	VISIBLES
Troyes et aggro	23	4
Mission Locale Nord-Ouest Aube	5	0
Mission Locale Rurale Côte Des Bar	2	1

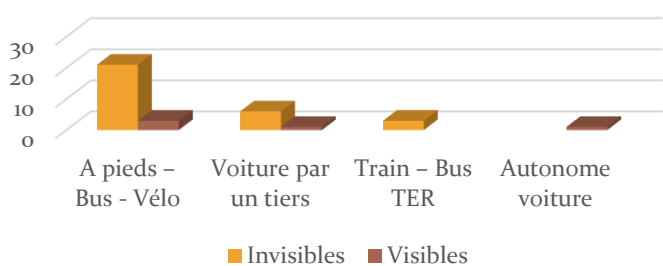
REPARTITION DES BENEFICIAIRES SELON L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE



Mobilité

	Invisibles	Visibles
A pieds – Bus - Vélo	21	3
Voiture par un tiers	6	1
Train – Bus TER	3	
Autonome voiture		1

MOYENS DE TRANSPORT

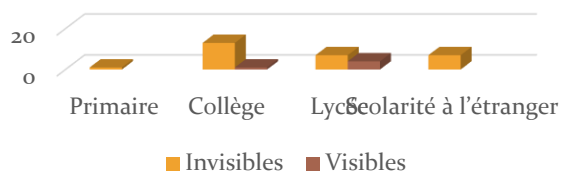


SCOLARITE

Niveau scolaire

	Invisibles	Visibles
Primaire	1	
Collège	13	1
Lycée	7	4
Scolarité à l'étranger	7	

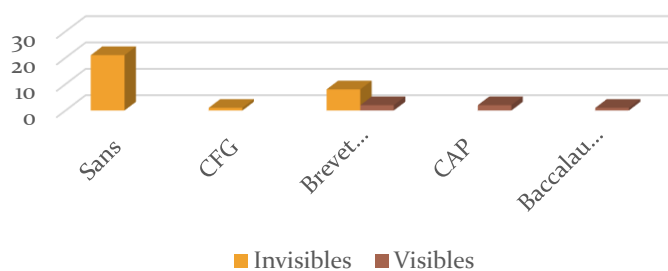
REPARTITION DES BENEFICIAIRES SELON LEUR PARCOURS SCOLAIRE ANTERIEUR



Diplômes :

	Invisibles	Visibles
Sans	21	
CFG	1	
Brevet des collèges	8	2
CAP		2
Baccalauréat		1

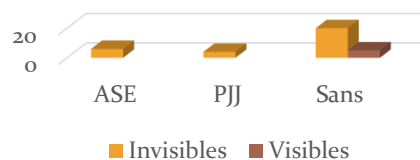
REPARTITION PAR DIPLOME



ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE

	Invisibles	Visibles
ASE	6	
PJJ	4	
Sans	20	5

ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE



L'année 2022 aura été préservée des interruptions de fonctionnement liées au COVID et aura été une année d'activité conforme au cahier des charges qui prévoit 50 parcours accompagnés. En 2022, l'AAP Les Invisibles a été financé par le FSE.

Les perspectives pour l'année 2023 s'inscrivent dans la continuité de l'année passée avec à la disposition des partenaires et des jeunes l'ensemble des outils existants. L'accès des bénéficiaires du dispositif « Les Invisibles » aux ateliers du CEIP reste un élément dynamisant pour les jeunes accompagnés et permet aux éducateurs techniques du CEIP d'étoffer leurs pratiques d'accompagnement (formalisation de bilan, travail partenarial, formalisation de grille de progression, ...).

Alain LANEZ (Chef de service Externat)

L'accompagnement à la santé en 2022

Une fois de plus, la gestion du Covid-19 est venue impacter les activités normales de l'infirmier, avec le maintien des gestes barrières et du port du masque, compliquant la reprise d'une activité normale, dans toutes les structures médicales.

La persistance de l'épidémie a en effet retardé la prise en charge de différentes pathologies auxquelles nous avons à faire face et nous a ainsi amené à gérer des situations très dégradées, avec beaucoup moins de moyens et de structures pour les prendre en charge, du fait de l'accumulation du retard pris.

La prévention, pouvant être difficilement mise en place, du fait de l'admission de jeunes en situation d'urgence et dont l'état nécessitait déjà du soin. Les mises en danger, dans une grande structure, étant facilitées.

Nous avons donc, devant cette situation dégradée, repris contact avec différentes structures pour relancer la prévention. Nous tenons dans ce but-là, des permanences avec le CPEF tous les deux mois, pour assurer l'éducation, **la prévention et le suivi de nos jeunes, en ce qui concerne la vie affective et la sexualité**. Nous avons ainsi pu éviter les conséquences des prises de risques, les jeunes étant ainsi plus armés pour se préserver. A chaque admission, surtout auprès des filles, il est proposé une consultation avec la sage-femme, afin d'assurer une information sur la contraception, les risques des rapports non protégés, et il leur est possible d'envisager une contraception à tout moment. Toutes les filles admises, ont ainsi la possibilité de choisir de se faire suivre sur place ou au CPEF.

Nous avons ainsi pu suivre un certain nombre de garçons qui ont reçu également les informations et ont ainsi de plus en plus recours aux préservatifs, renforçant ainsi encore la prévention. Devant la réussite de ce projet, de plus en plus de jeunes sont intéressées par les services qui sont proposés et incitent ainsi leur partenaire à participer aux formations.

Avec ce projet, nous avons réussi à motiver nos jeunes à se préserver.

Reste maintenant un autre fléau qu'il nous faut tenter de ralentir : le **développement des addictions** qui ont connu un essor avec le confinement et la raréfaction des activités extérieures proposées. Tous les trafics de stupéfiants se sont trouvés presque complètement stoppés pendant cette période de confinement. Depuis la reprise de l'activité, nous avons à faire face à une recrudescence de ces trafics, avec l'apparition de nouveaux produits, de nouvelles

pratiques tout en constatant une grande facilité à se les procurer du fait de leur faible coût. Ils sont néanmoins très dangereux, du fait de leur capacité à évoluer (mode de fabrication facilitée) et la non connaissance de leur composition. Tout et n'importe quoi peut-être sans prise en compte de la toxicité de ces mélanges.

Ce phénomène s'est développé tellement rapidement que nous devons faire face aux conséquences de ces conduites à risque avant de connaître les mesures à prendre, pour éviter les conséquences en termes de délinquance et des conséquences sur leur santé.

Un grand projet d'éducation, de formation et de prévention est en train de voir le jour (porté par le Dr GOUDOTE et très largement soutenu par la direction de l'établissement) concernant les éducateurs, les jeunes et tous les personnels en contact avec les jeunes, pour tenter de stopper ce fléau qui bénéficie d'un effet de mode et trouve un attrait tout particulier pour tous ces jeunes en souffrance.

Par ailleurs, nous avons en effet de plus en plus de jeunes perturbés, qui sont admis en situation de crise, et pour lesquels il faut envisager des **traitements** rapides, allant jusqu'aux séjours de remobilisation, pour les extraire de leur milieu habituel, afin de leur permettre de se reconstruire. Tous les moyens proposés nécessitent tout d'abord, une connaissance suffisante de la situation et de l'état de santé du jeune. Chaque jeune doit effectuer un **bilan de santé** à son arrivée, afin de mettre en place les éventuels suivis ou traitements qui leur sont nécessaires. La préparation et la mise en place des traitements fait l'objet depuis plusieurs années de toute notre attention, dans le but de sécuriser leur prise et d'éviter les détournements de ceux-ci, à des fins dangereuses pour nos jeunes. Ces contrôles nous permettent de suivre leur prise et ainsi leur efficacité, et ainsi, pouvoir apporter aux médecins, toutes les informations nécessaires à un bon suivi. Nous bénéficions ainsi de la confiance des médecins avec lesquels nous assurons le suivi des jeunes.

Nous devons d'ailleurs, gérer de plus en plus de jeunes qui refusent de se soigner, dans le déni de leurs pathologies. Nous gérons ainsi 3 jeunes diabétiques dont 2 insulino-dépendants, qui sont dans le refus de leur suivi et qui sont capables de se mettre en danger, malgré l'attention particulière dont ils font l'objet.

Pour finir, nous accompagnons également de plus en plus de jeunes en situation de handicap, dont personne n'a pris soin de réfléchir à leur avenir. Il faut donc mettre en place tout un

parcours, pour faire le diagnostic de leurs besoins et de permettre ainsi d'assurer une meilleure prise en charge pour l'orienter au mieux, pour leur future vie professionnelle et cela dans des délais de plus en plus courts.

En conclusion, l'épidémie de Covid-19 a fait prendre conscience encore plus de la nécessité de la prévention surtout dans le domaine de la santé, et de prendre en compte de plus en plus tôt les fragilités de chaque jeune, afin de prévenir la dégradation de leur état. Toute la gestion de cet état de crise nous empêche de nous consacrer autant que nous le voudrions à l'éducation et à la prévention, pour maintenir une bonne santé physique et psychique des jeunes placés dans notre établissement.

Mme Cécile BISCHOFF (infirmière au CEIP)

L'accompagnement psychologique en 2022

Pour rappel, deux psychologues à temps partiel constituent l'appui pour l'accompagnement psychologique des jeunes confiés. L'une des psychologues est à 0,3 ETP et l'autre à 0,7 ETP.

Les besoins à couvrir sont principalement :

- Les entretiens individuels avec les jeunes (à noter qu'une partie des RV ne sont pas honoré par les jeunes)
- Les rencontres avec les familles
- Les réunions et le travail institutionnel (Projet du jeune, dossier MDPH, réunion de concertation, réunion psychologue et Infirmière, partenaires extérieurs du champ du soin ou de la prévention, ...)
- L'étude du fonds de dossier des demandes d'admission et la participation aux entretiens de préadmission.
- Les bilans et la passation de tests

III. LES MOYENS POUR LES PRISES EN CHARGE

1. Les ressources humaines

a. Tableau des effectifs - répartition ♀/♂ - âge moyen - ancienneté moyenne

	Nombre d'ETP	Age moyen (années)	Ancienneté moyenne (années)
FEMMES	23	39	6
HOMMES	46	41	8
TOTAL	69	40,33	7,33

Au 31/12/2022, ce sont 69 ETP qui constituent le tableau des effectifs du CEIP.

On comptera à cette date :

- 4 arrêts de longue durée
- 2 congés sabbatiques

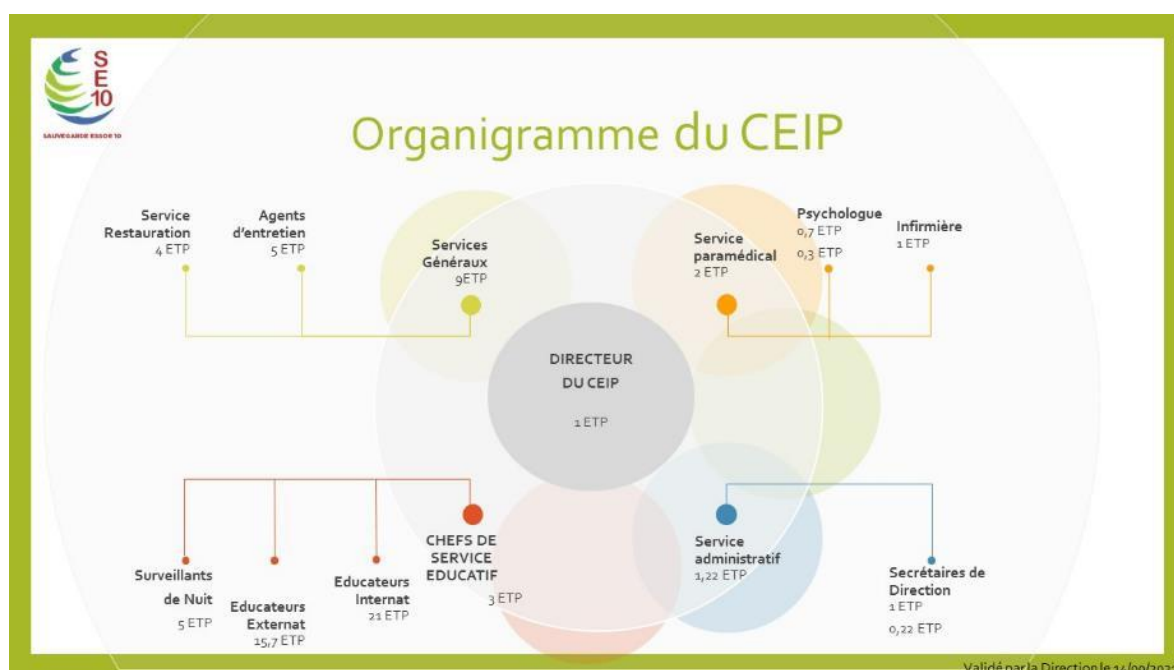
Les postes sont occupés pour 1/3 par des femmes et pour 2/3 par des hommes.

Sur les postes éducatifs, la proportion est la même.

L'âge moyen est d'un peu plus de 40 ans, il n'y a toutefois pas un gros différentiel entre hommes et femmes, ces dernières présentant un âge moyen inférieur de 2 ans par rapport aux hommes (39 contre 41).

Les femmes ont également une ancienneté moyenne inférieure à celle des hommes. On note qu'elles sont depuis 6 ans dans la structure. Pour les hommes, c'est 2 années de plus, à savoir 8 ans. L'ancienneté moyenne, hommes et femmes confondus est de 7 années et 4 mois.

b. Organigramme



c. Mouvements des personnels

	Nombre d'entrées	Nombre de sorties
FEMMES	31	34
HOMMES	66	65
TOTAL	97	99

Les mouvements de personnels sont assez élevés, en témoigne le nombre d'entrées (97) et de sorties (99) sur l'exercice 2022. Ils s'expliquent par le recours à des contrats à durée déterminée pour les remplacements de personnel en arrêt de travail ou aménagement de temps de travail pour la grande majorité des cas, les remplacements pour raison de formation, ou les surcroûts d'activité, enfin pour les périodes en attente de recrutement, pour l'essentiel.

Le recours aux CDD a concerné plus de 30 salariés sur l'année 2022.

Pour un tiers de ces Contrats à Durée Déterminée, il s'agit de remplacements de Surveillants de nuit.

Pour les 2/3 restant, ces remplacements concernaient les éducateurs d'internat essentiellement.

	Jours arrêt maladie	Jours accident du travail
FEMMES	918	441
HOMMES	1750	712
TOTAL	2668	1153

Commentaires : 27 salariés ont été en arrêt Maladie et/ou en arrêt pour Accident de travail.

Concernant la durée des arrêts :

- 31 arrêts ont duré moins d'une semaine.
- 19 arrêts ont été prononcés pour une durée située entre 1 semaine et deux semaines
- 4 arrêts ont été compris entre 2 et 3 semaines maximum.
- Enfin, 24 arrêts ont duré plus de 3 semaines.

Pour 7 salariés, les arrêts cumulés ont dépassé plus de 100 jours sur l'année.

Le taux d'absentéisme apparait donc élevé.

La proportion Femmes/Hommes est à peu près respectée. Il est à constater une surexposition modérée des femmes tant pour les jours d'arrêts Maladie que pour les jours d'arrêts d'Accident du travail. Sur ce point, il n'y a pas d'écart significatif.

d. Formations.

Sans être complètement exhaustif, il convient de retenir quelques formations engagées sur 2022, pour l'essentiel des formations collectives et une autre, individuelle, pour des surveillants de nuit.

Ainsi, les formations suivantes ont été proposées au personnel du CEIP :

Projet personnalisé et référence de parcours

Principalement destinée à des éducateurs scolaires et éducateurs technique, cette formation collective vise à donner des outils méthodologiques quant à la conduite et l'élaboration du projet personnalisé par les éducateurs référents du jeune

La posture éducative face à la violence des jeunes

Cette formation visait à « armer » les éducateurs d'internat d'un point de vue théorique, principalement, et à adopter une posture éducative adaptée pour gérer la relation duelle

avec des jeunes en difficulté pour gérer leur propre violence. Il s'agit de désamorcer les conflits et ne pas envenimer le face à face tendu.

Surveillant de nuit qualifié(e)/Maitresse de maison à l'IRTS de Champagne Ardenne

Formation destinée à apporter une certification professionnelle à deux Surveillants de nuit non diplômés de l'effectif du CEIP

Formation au Système de Sécurité Incendie (SSI)

Les cadres et les surveillants de nuit ont été formés à l'utilisation du SSI, à la gestion des évènements et au réarmement, après un déclenchement de l'alarme Incendie.

2. Les ressources matérielles

a. Investissements

C4 GB-526-VB	19 533,76
C4 GD-536-VB	19 533,76
Pose vitrages entrée + cafétéria	1 624,80
Vérification toiture Restaurant	1 136,40
Fenêtres des éducateurs + cafétéria	1 218,00
Changements fenêtres groupe Savoie (filles)	2 632,80
3 PC bureau (600 € pièce)	5 541,57
Mobilier cuisine pédagogique (10 tables + 50 chaises)	2 765,87

Total 53 986,96 €

Concernant les investissements prévus sur 2022, certains n'ont pu être réalisés compte tenu du mouvement des cadres de direction. Il a donc été reporté sur 2023 certains des investissements envisagés. C'est par exemple le cas pour :

- Changements de fenêtres sur le groupe « Savoie ». Tous les remplacements n'ont pu se faire sur 2022. Pour 15 000 €
- Changement des fenêtres hautes du Gymnase pour 20 000 €
- Changement des fenêtres de l'atelier Menuiserie pour 10 000 €
- La mise en sécurité des fenêtres des ateliers (rideaux métalliques ou barreaux) pour 20 000 €
- Pompe de secours pour la chaudière, pour un montant de 5 100 €
- Et un montant de 25 000 € pour le câblage informatique et 10 000 € pour des baies de brassages informatiques. Sur ce projet, des démarches sont engagées mais les travaux ne pourront intervenir que sur 2023. Raison du report.

b. Renouvellement de matériels

c. Travaux

Après un état de lieux des chambres et des lieux d'accueil, des travaux de rafraîchissement et parfois de réhabilitation ont été rendus nécessaires.

Ces travaux visent à améliorer les conditions d'accueil et ont principalement porté sur :

- Réparation des cloisons,
- Réparation des portes, poignées et butées
- Le cas échéant le changement de certaines fenêtres
- Réparation de la partie sanitaire (douche, carrelage, ...)
- Revêtement mural et peinture

Notons que le Pôle des Services Techniques a été fortement sollicité pour ces travaux rendu nécessaire par les attaques du quotidien. Les interventions dans ce cadre ont commencé courant décembre.

Par ailleurs, afin de préparer la Commission de sécurité et s'assurer de la levée des réserves émises au cours des vérifications périodiques, il a été rendu nécessaire de faire intervenir les prestataires compétant entre autres en :

- Electricité et gaz
- Sécurité Incendie (SSI, extincteur, détection incendie, ...)
- Ascensoriste

d. Contrôles (*commission de sécurité, contrôle sanitaire, évacuation, CCST, financeurs, ...*)

	Date	Commentaires
Commission de sécurité	27 octobre 202	Maintien de l'activité, avec fermeture du gymnase
Contrôle sanitaire	3 contrôles sanitaires par an	
Exercice d'évacuation	1 exercice sur l'année le 10 mars 2022	Le 2 ^{ème} a été reporté en tout début 2023
Visite CCSTT		
Autres	Tout au long de l'année	Vérifications périodiques effectuées

IV. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

1. Rappel du Plan d'Amélioration de la Qualité (PAQ) :
2. Actions prévues sur l'année par le PAQ

a. Actions réalisées

Restructurer la procédure d'admission
Rédiger une fiche mémo sur l'intrusion
Rendre accessible les consignes de sécurité
Réaliser une fiche mémo concernant la gestion des fugues

b. Actions réalisées partiellement

Ecrire le protocole sur la distribution des traitements, les conditions et l'organisation du stockage.
Rédiger une procédure concernant le traitement des événements indésirables.
Créer un dossier comportant les documents institutionnels prévus par la loi 2002-2
Favoriser la prévention en matière de santé

c. Actions non réalisées

Améliorer le fonctionnement du groupe d'expression
Interroger la satisfaction des personnes (usagers et détenteurs de l'autorité).
Formaliser le travail avec les familles
Favoriser et former au travail avec les familles.
Restructurer la procédure de gestion du dossier de la personne accueillie.
Créer un dossier comportant les documents institutionnels prévus par la loi 2002-2

V. CONCLUSIONS DU RAPPORT D'ACTIVITE

1. Points forts

Plateau technique professionnalisant

La MECS est identifiée par le sigle C.E.I.P. qui indique qu'il s'agit d'un centre éducatif mais surtout qu'il vise l'« Insertion professionnelle ». S'appuyant sur les « ateliers » c'est surtout un plateau technique qui permet d'accueillir des jeunes en rupture de scolarité et indécis quant aux perspectives d'avenir. L'accueil de jeunes en définition de projet, à partir de 15 ans, leur permet de découvrir des métiers concrets, tels que la menuiserie, l'électricité, la peinture, la restauration ou encore l'horticulture. En ce sens, ce plateau technique constitue un véritable atout pour sensibiliser des jeunes à des métiers qui offrent un débouché alors même que l'école ne fait pas ou plus sens.

La santé et la prévention

Si, comme il vient d'être dit, le projet du jeune est central, il convient de l'accompagner sur le plan éducatif mais également sur les aspects relatifs à la santé et à la prévention. Prendre soin du jeune, c'est parfois se heurter au refus de ce dernier. Le registre de la santé n'est bien souvent pas une priorité pour le jeune et c'est parfois un sujet de mise en danger, par méconnaissance ou prise de risque. La vie affective, les consommations de toxiques, les traitements stabilisateurs de l'humeur, l'alimentation, les suivis médicaux, dentaires, ... , et les maladies chroniques constituent des sujets parfois minimisés par les jeunes. La présence d'une équipe médico-sociale et surtout celle d'une infirmière dans une telle structure permet d'aborder par le biais de la prévention ces sujets importants. C'est également une porte d'entrée pour un mode de relation certes délicat mais qui prend tout son sens dans le « prendre soin ».

2. Points d'amélioration

Stabilité de l'équipe éducative

Cela a été mis en lumière plus haut, le renouvellement du personnel est à un niveau relativement élevé. Cela interroge la permanence de la relation éducative, la qualité de la prise en charge tenant compte du délai d'appropriation du poste, la capacité ou non à engager le travail éducatif sur des perspectives à moyen terme plutôt qu'à court terme. C'est donc là un véritable point d'amélioration qui a également à voir avec le niveau de qualification des personnels éducatifs et la capacité collective à s'engager dans une démarche d'amélioration de la Qualité. Agir sur les nombreux mouvements au

sein de l'équipe du CEIP apparait une nécessité pour stabiliser un effectif qui doit gagner en expérience. Pour le bénéfice des jeunes.

Montée en compétence

Proche du sujet précédent, l'implication de l'équipe éducative passe par une plus grande participation et une montée en compétence. Les formations individuelles ou collectives doivent y contribuer pour structurer la pratique éducative, donner des outils d'observation, d'analyse et de restitution, de favoriser le portage des projets des jeunes, tout en donnant vie à la prise en charge éducative sur les unités de vie. Améliorer la qualité de écrits en les structurant, savoir conduire des entretiens avec des familles et donner des clefs pour interagir avec les représentants des services sociaux ou de la protection judiciaire de la jeunesse sont également des compétences recherchées. A défaut d'une formation relevant de la protection de l'enfance ou du travail social, il convient donc de saisir les occasions qui étayeront ces professionnels au plus près des jeunes, de mettre en œuvre occasionnellement des rencontres informatives et de proposer chaque fois que cela est possible la participation de certains d'entre eux.

3. Prospectives

Activité

Clairement le point prendre en compte pour l'avenir. Le déficit structurel généré par la sous activité doit conduire à des décisions pour améliorer l'activité. Des perspectives restent à travailler concernant l'augmentation du nombre de lits disponible sur la MECS, l'augmentation du nombre de places dédiées à l'accueil de jeunes filles, la capacité d'accompagner des jeunes vers la semi-autonomie. Des opportunités sont à saisir pour améliorer sous quelques mois ces résultats d'année en année décevant. Nous pourrions dans un délai moyen porter à 64 le nombre de lits disponibles (soit 4 de plus qu'à ce jour), porter à 20 le nombre de places pour les jeunes filles (14 à ce jour) et disposer d'un deuxième pavillon pour la semi-autonomie.

Démarche Qualité

Le sujet de la Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité va devenir dans les mois à venir une occupation quasi hebdomadaire à travers des groupes de travail. L'évaluation externe qui aura lieu en septembre prochain, pour le CEIP, est un horizon maintenant connu, toutefois comme il a été indiqué plus haut, cette démarche est essentielle dans un établissement qui doit se restructurer, se réappropriier les modes de fonctionnement adéquats et préparer l'avenir. Cette démarche servira donc le projet de l'établissement.

Dialogue renforcé avec le CD10 et les partenaires

Le CEIP malgré son ancienneté, ne peut fonctionner seul. Il s'inscrit dans une relation, parfois complexe avec le département mais essentielle puisqu'elle est en lien avec son activité. Les besoins évolutifs du département sont donc à considérer et à comprendre comme autant d'opportunités et de réponses à apporter. Le public à accueillir évolue fortement (pour résumer, un public aux franges du champ du handicap, un public qui relève des Maisons d'Enfants à Caractère Social, et un public suivi par les services de la PJJ et qui relèvent parfois du pénal). Par ailleurs, l'organisation du service ASE telle qu'elle est connue actuellement (RSE et délégation aux établissements de la prise en charge) rendent indispensable ce dialogue avec les services du département. Ce constat conduit à faire la même démonstration concernant les autres partenaires utiles pour la prise en charge des jeunes (champ médico-social, la justice des mineurs, la prévention Santé, ...).